

SOCIÉTÉ LOCALE D'ÉPARGNE

Val-de-Marne

ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE
ORDINAIRE
2026



CHÂTEAU DE VINCENNES



SOCIÉTÉ LOCALE D'ÉPARGNE
VAL DE MARNE

Sommaire

03 | **Ordre
du jour**

03

Ordre du Jour

04

Projet de Résolutions

05

Rapport d'Activité

13

Comptes annuels de la SLE



Présentation du rapport d'activité de la Caisse d'Épargne Ile-de-France pour l'exercice clos le 31 Décembre 2025,

Présentation du rapport d'activité de la SLE pour l'exercice clos le 31 mai 2026,

Approbation du bilan, du compte de résultat et de l'annexe de la SLE,

Approbation de l'affectation du résultat de la SLE,

Détermination de la date de la mise en paiement des intérêts des parts sociales de la SLE,

Constatation du montant du capital souscrit à la clôture de l'exercice,

Constatation de la quote-part de la SLE dans le capital de la Caisse d'Épargne Ile-de-France,

Pouvoirs en vue d'effectuer les formalités légales.



■ PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve le bilan, le compte de résultat et l'annexe de la Société Locale d'Épargne VAL-DE-MARNE relatifs à l'exercice clos le 31 mai 2026 tels qu'ils ont été établis par le Conseil d'Administration de la Société Locale d'Épargne et approuvés par le Directoire de la Caisse d'Épargne Ile-de-France.

L'Assemblée Générale prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal, visées à l'article 39-4 du Code Général des Impôts.

■ DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, constatant que le bénéfice de l'exercice clos le 31 mai 2026 s'élève à 10 191 769,93 euros, et constatant l'existence d'un report à nouveau de 7 834 564,93 euros, décide, sur proposition du Conseil d'Administration et du Directoire de la Caisse d'Épargne Ile-de-France, d'affecter la somme de 18 026 334,86 euros comme suit :

- ▶ à l'intérêt servi aux parts sociales de la SLE : 9 655 502,18 euros
- ▶ au report à nouveau : 8 370 832,68 euros

■ TROISIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide, sur proposition du Conseil d'Administration, que la mise en paiement des intérêts aux sociétaires interviendra le 3 juillet 2026.

■ QUATRIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte que le capital de la Société Locale d'Épargne VAL-DE-MARNE souscrit au 31 mai 2026 s'élève à 404 611 520 euros, sous déduction du montant total définitif des rachats annuels intervenant au titre de l'exercice clos le 31 mai 2026 conformément aux dispositions légales et statutaires.

■ CINQUIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte que la quote-part de la SLE VAL-DE-MARNE dans le capital de la Caisse d'Épargne Ile-de-France s'élève à 244 184 200 euros au 31 mai 2026.

■ SIXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente réunion en vue d'accomplir toutes formalités de dépôts et publicités.

■ VIE DE LA SLE

Exercice du 1^{er} juin 2025 au 31 mai 2026

COMPOSITION DE VOTRE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président :

Didier DOUSSET

Vice-Présidente :

Monique KIM GALLAS

Administrateurs :

Rodolphe BREUGNOT

Caroline DELATTRE

Laëtitia DELAUNAY

Nathalie DEMAREST

Thierry DESLOT

Marie-Christine DIRRINGER

Fernand FERRER

Jacques GESLIN

Florian LABOURGADE

Arezki OUDJEBOUR

Nathalie SEROT-PETAT

Jean-Raphaël SESSA

Jacques SOURGEN

LES PRÉSIDENTS DES 9 SLE DE LA CAISSE D'ÉPARGNE ILE-DE-FRANCE

(AU 31 MAI 2026)

1 SLE PARIS OUEST

Guillaume Frèrejean Taittinger

4 SLE YVELINES

Lorenza Mallez Barone

7 SLE SEINE-ST-DENIS

Patrick Béchet

2 SLE PARIS EST

Marie-Véronique Le Fèvre

5 SLE ESSONNE

Bénédicte Huriez

8 SLE VAL-DE-MARNE

Didier Dousset

3 SLE SEINE-ET-MARNE

Thierry Regnault de Montgon

6 SLE HAUTS-DE-SEINE

Caroline Degagny

9 SLE VAL D'OISE

Evelyne Deunf

LA VIE INSTITUTIONNELLE

Au cours de l'exercice, les administrateurs se sont réunis trois fois en Conseil d'Administration pour veiller au bon fonctionnement de la SLE et notamment arrêter les comptes annuels de la SLE.

27 NOV 25

2 AVRIL 26

28 MAI 26

FORMATION ET INFORMATION DES ADMINISTRATEURS

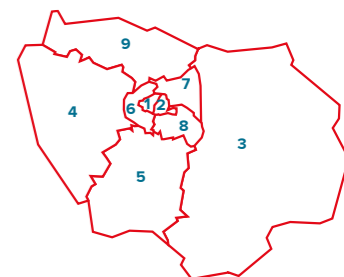
Conformément aux obligations réglementaires, pour les accompagner dans l'exercice de leur mandat, les administrateurs de Sociétés Locales d'Épargne (SLE) et les membres de Conseil d'Orientation et de Surveillance (COS) suivent un programme de formation qui porte sur des contenus ciblés, conçus pour nourrir leurs compétences autour de thématiques clés de l'environnement bancaire.

Pour compléter ce dispositif, ils ont accès à un site interne qui leur est dédié sur lequel ils retrouvent des informations privilégiées au travers d'articles et de vidéos sur l'actualité de la CEIDF afin de leur apporter un éclairage sur l'organisation coopérative de leur banque et les actions commerciales, sociales et environnementales engagées par la CEIDF sur son territoire.

LES UNIVERSITÉS DE LA VIE COOPÉRATIVE

Rendez-vous annuel de la Vie Institutionnelle, les Universités de la Vie Coopérative réunissent chaque année les administrateurs des Sociétés Locales d'Épargne ainsi que le Directoire et cadres dirigeants de la Caisse d'Épargne Île-de-France autour d'une réflexion sur les enjeux économiques, financiers et sociétaux.

Organisée au Château du duc de La Rochefoucauld, cette 17^{ème} édition s'est tenue dans un lieu emblématique, dans le fief même de l'un des deux fondateurs des Caisses d'Épargne. Les échanges et interventions ont rappelé avec force l'origine philanthropique des Caisses d'Épargne et ont permis de mieux comprendre les valeurs portées par notre Caisse d'Épargne en redonnant toute la profondeur historique à notre modèle.



■ MÉCÉNAT - INTÉRÊT GÉNÉRAL

100 MÉCÉNATS ET PARTENARIATS SOUTENUS SUR LE TERRITOIRE IDF

La CEIDF s'engage en soutenant de nombreux projets dans le respect des grandes orientations :

2,4 M€
versés

1 400 000
bénéficiaires

dont 30 % de jeunes

Accessibilité à la culture du plus grand nombre

Lutte contre toutes les formes d'exclusion

Santé et environnement

EDUCATION ENVIRONNEMENT INCLUSION SANTÉ SPORT

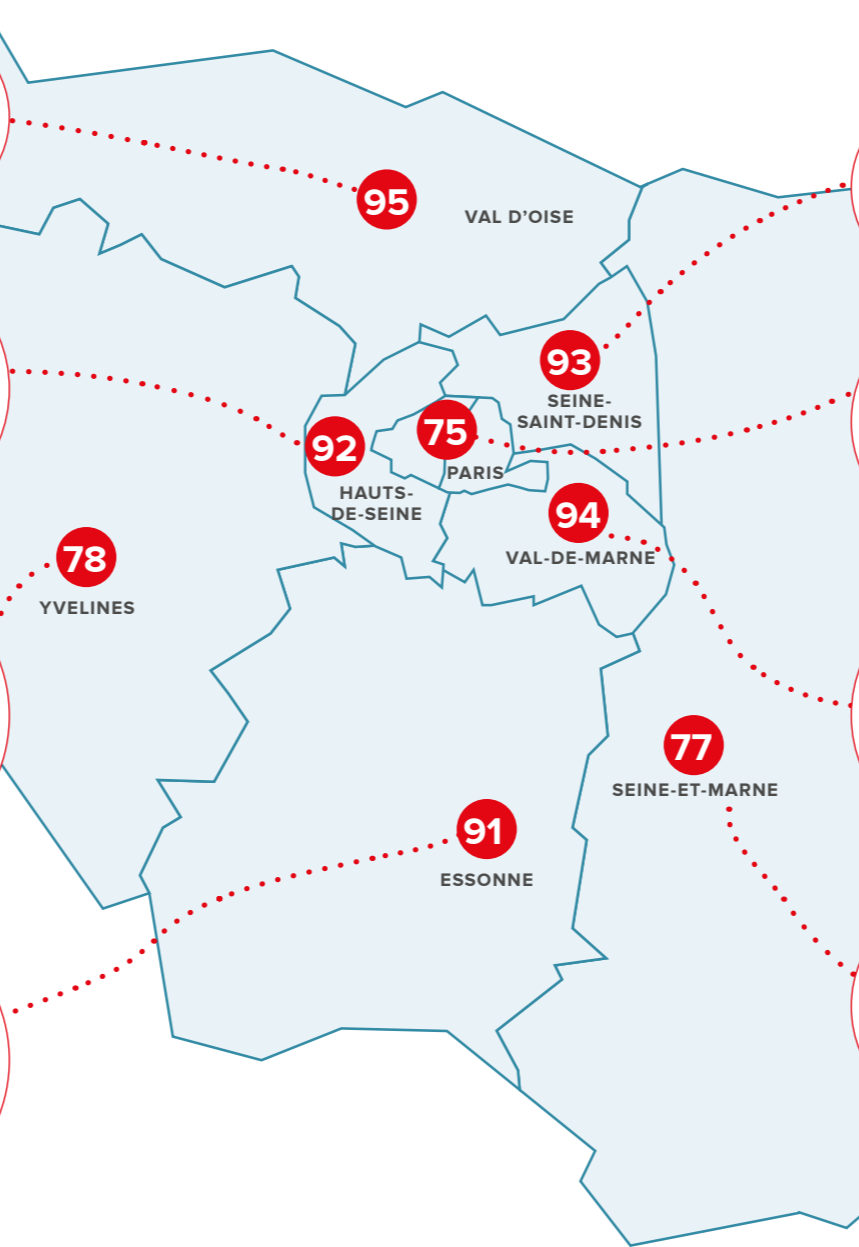
QUELQUES EXEMPLES DE PROJETS SOUTENUS SUR L'ILE-DE-FRANCE

ELITE VAL D'OISE HANDBALL Objectif : Soutenir le club dans son développement sportif et ses actions autour du sport santé par le handfit, la pratique loisir ou éducative et les actions inclusives autour du hand fauteuil.

LE DOMAINE NATIONAL DE SAINT-CLOUD CENTRE DES MONUMENTS NATIONAUX (CMN) Objectif : Accompagner le reboisement des carrés forestiers avec une palette végétale diversifiée. L'ensemble des essences replantées s'inscrit à la fois dans le respect des dispositions historiques et du contexte climatique actuel.

LA MAISON DES AUGUSTINES DE VERSAILLES Objectif : La CEIDF contribue à la création d'un foyer d'étudiantes au sein de la Maison de retraite des Augustines de Versailles, qui accueille actuellement près de 200 personnes âgées dépendantes, afin d'encourager les échanges, la solidarité et la transmission entre les différentes générations. Ouverture prévue en septembre 2026.

FONDATION PARIS SACLAY Objectif : Soutenir le programme : « L'université de tous les talents », qui permet aux jeunes collégiens du territoire et étudiants d'accéder, de bien vivre et de réussir à l'Université en finançant un nouveau dispositif d'urgence pour les étudiants en situation précaire et l'acquisition de Learning Robots AlphaI, pour la Maison d'Initiation et de Sensibilisation aux Sciences (MISS).



RUGBY CLUB DE DRANCY SAINT-DENIS Objectif : S'associer à l'engagement territorial du club et à ses initiatives éducatives et citoyennes dans les quartiers populaires.

IMPULSION Objectif : Accompagner l'association dans ses actions de réinsertion des jeunes en décrochage scolaire, issus des quartiers prioritaires de la ville, afin de leur permettre d'acquérir une Certification Professionnelle d'Eduteur Sportif.

GUSTAVE ROUSSY, 1^{ER} CENTRE DE LUTTE CONTRE LE CANCER EN EUROPE Objectif : Accompagner la recherche médicale en finançant un équipement : le lecteur de plaques Varioskan™ LUX essentiel en recherche biomédicale, permettant d'analyser avec précision différents paramètres biologiques notamment liés au cancer.

PONTAULT-COMBAULT HANDBALL Objectif : Soutenir le développement sportif du club et ses actions RSE menées auprès des collectivités locales, des écoles, des personnes handicapées ou de personnes en situation d'exclusion sociale.

■ RÉNOVATION DES AGENCES

TOUJOURS PLUS PROCHE DE NOS CLIENTS SOCIÉTAIRES

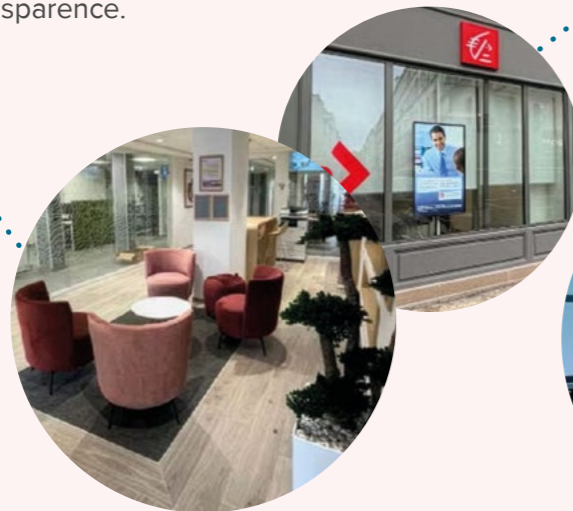
À l'heure des banques en ligne, la CEIDF poursuit la rénovation de son réseau d'agences, misant sur la proximité avec ses clients au cœur du territoire francilien.

En 2025, une quarantaine d'agences a fait peau neuve, dont certaines par un transfert sur un nouveau site ou par agrandissement de leur surface. Les projets continuent en 2026 !

Dans tous les cas, l'idée est de créer un espace moderne capable de répondre à l'ensemble des attentes de nos clients, mais également d'offrir un cadre de travail agréable et motivant pour les collaborateurs.

Tous les sites bénéficient d'une charte design identique, même mobilier clair, même attention portée aux espaces de convivialité et plus de transparence.

PARIS
75
PARIS OUEST
PARIS SAINT-DOMINIQUE



CLAYE-SOUILLY



SEINE-ET-MARNE

77

PARIS EST
HÔTEL DE VILLE



78

YVELINES



VERSAILLES
FOCH



91

ESSONNE

SACLAY



92

HAUTS-DE-SEINE

CHÂTILLON



SAINT-MANDÉ



94

VAL-DE-MARNE



95

VAL D'OISE



SARCELLES
FLANADES



93

SEINE-SAINT-DENIS



NOISY-LE-GRAND
MONT D'EST

RÉEMPLOI ET RECYCLAGE DE MATÉRIAUX

Sans oublier son engagement à limiter l'impact carbone : la CEIDF privilégie le réemploi et le recyclage des matériaux dans ses rénovations. Cette volonté s'inscrit dans une démarche RSE qui priorise des solutions d'aménagement innovantes tout en offrant le même niveau de qualité d'accueil à ses clients.

NOUVELLES AGENCES DANS DE NOUVEAUX QUARTIERS

Le prolongement des lignes du métro, la création de nouveaux pôles d'activité ont donné l'occasion à la CEIDF de s'installer dans de nouveaux quartiers pour être présents là où vivent, étudient et travaillent les franciliens. Fidèle à son engagement de proximité, la CEIDF a notamment ouvert une agence sur le plateau de Saclay, pôle majeur du Grand Paris, ancrant sa présence sur le territoire francilien au plus près des étudiants des universités alentours et des entreprises à la pointe de la recherche et de l'innovation.



RSE

LABELLISATION AFNOR ENGAGÉ RSE

En 2024, la Caisse d'Epargne Ile-de-France a obtenu le label AFNOR Engagé RSE, niveau confirmé 2 étoiles, reconnaissant la maturité et la qualité de ses engagements en matière sociale, environnementale et économique. Délivré pour une durée de trois ans, ce label repose sur une évaluation approfondie fondée sur plus de 50 critères issus de la norme internationale ISO 26000.

En 2026, la CEIDF a poursuivi la structuration de sa démarche de responsabilité sociétale à l'occasion de l'évaluation intermédiaire conduite par l'AFNOR. Menée sur quatre jours et mobilisant une quarantaine de collaborateurs, cette évaluation a confirmé la solidité, la cohérence et la pérennité des engagements de l'établissement, ainsi qu'un très haut niveau de maîtrise des enjeux RSE depuis l'évaluation initiale.

NOS RÉALISATIONS EN 2025

FINANCER LE TERRITOIRE

- Acteur historique du marché des collectivités territoriales, du logement social et de l'ESS, la CEIDF accompagne durablement le développement économique de son territoire. Le montant des crédits accordés s'élève à **1 614 Mds€**
- 3,05 Mds€** encours de fonds ISR et solidaires
- En 2025, la CEIDF a accordé **2 M€** à des actions de mécénat

SE CENTRER SUR L'HUMAIN

- 99/100** Index égalité professionnelle
- 7,5 %** taux d'emploi de personnes en situation de handicap (+0,4% vs 2024)
- 830** recrutements en CDI, CDD et alternance
- 160** interventions réalisées par le conseiller Finances et Pédagogie auprès de 1900 bénéficiaires pour les sensibiliser aux questions d'argent.

AUTRES FAITS MARQUANTS

ACHATS RESPONSABLES

- 83,3 M€** d'achats réalisés par la CEIDF localement
- 1 806** emplois soutenus par l'activité de la CEIDF
- Renouvellement du label RFAR (Relations Fournisseurs et Achats Responsables)



PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT

- 943 M€** pour le financement de la transition environnementale
 - Pour les entreprises : 505 M€** dédiés au financement de la transition et de la décarbonation de l'économie, dont 216 M€ pour les énergies renouvelables
 - Pour les particuliers : 438 M€** consacrés aux financements des travaux de rénovation énergétique des logements, dont 395 M€ de travaux de rénovation énergétique de copropriétés
- Diminution de **5 %** entre 2023 et 2025 de son empreinte carbone

LA SEINE AU SERVICE DU CLIMAT

Depuis juin 2025, le siège historique du Louvre est rafraîchi grâce à l'eau de la Seine, via son raccordement au réseau de froid urbain de Fraîcheur de Paris, une solution innovante et durable

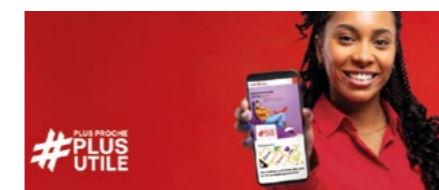
ANIMATION DU SOCIÉTARIAT

La Caisse d'Epargne Ile-de-France propose tout au long de l'année une interaction avec ses sociétaires au travers de moments de rencontres, d'outils de communication et d'information.



LE SITE INTERNET SOCIETAIRES-CEIDF.FR

Vous informe sur les actualités liées à la vie coopérative, la vie institutionnelle, la banque, (intérêt général, philanthropie, environnement, ancrage territorial, avantages sociétaires...).



LE CLUB SOCIÉTAIRES

En 2025, le Club des Sociétaires a fait peau neuve. Ce nouveau programme gratuit, réservé aux clients sociétaires, permet toujours de favoriser votre pouvoir d'achat. Vous bénéficiez d'avantages préférentiels avec de grandes enseignes partenaires dans de nombreux univers (alimentation, voyages, loisirs, culture, mode, high-tech...). Des bons d'achat, des réductions immédiates sur des achats en ligne et même du cashback* sur certaines offres. Des bons plans sont

relayés régulièrement par l'envoi de newsletters. De nouveaux accès. Le club est désormais accessible depuis votre application mobile BANXO ou sur votre espace personnel de banque à distance www.caisse-epargne.fr. Plébiscité par ses membres, ce club moderne et dynamique répond aux attentes des sociétaires avec une augmentation significative de leurs achats. Il répond aux dernières normes sécuritaires d'accès et de protection des données personnelles.

mécénat, mais aussi des portraits, des interviews... Diffusé largement sur l'ensemble du territoire auprès de sociétaires, des élus, des partenaires, il est également accessible en ligne via le site des sociétaires www.societaires-ceidf.fr. Sa parution est annoncée, à l'ensemble des sociétaires, par une newsletter digitale.

LES RENCONTRES SOCIÉTAIRES

Réunions d'échanges et de convivialité avec des clients sociétaires, sur l'actualité de la CEIDF, son évolution, la relation client, les produits et services...



LE SOCIÉTARIAT MAGAZINE

Véritable témoignage du modèle coopératif et mutualiste, il vous propose un éclairage sur l'activité de la Caisse d'Epargne Ile-de-France, banque-assurance qui appartient à ses clients et porte l'intérêt général au plus près des territoires.

Vous y trouverez des articles sur l'économie, l'aménagement du territoire, la RSE, les actions de



LES CONFÉRENCES

La Caisse d'Epargne Ile de France s'inscrit dans son engagement à accompagner les transformations de la société et du territoire. La conférence de décembre 2025 a réuni des experts au Palais Brongniart pour décrypter les évolutions majeures liées à l'intelligence artificielle.

*remise après achat

POINT SUR LE CAPITAL au 31 mai 2026 (sous réserve des demandes de rachats annuels)

SLE VAL-DE-MARNE

ENSEMBLE DES SLE

NOMBRE DE SOCIÉTAIRES

76 595



711 059



ENCOURS MOYEN

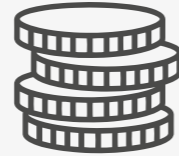
5 282

+ 3,0 % vs. 2025



5 237

+ 2,0 % vs. 2025



CAPITAL TOTAL SOUSCRIT



404 611 520 €



3 723 466 140 €

INVESTISSEMENT DU CAPITAL

Titres de la CEIDF

60 %



8 %

Obligations super subordonnées émises par la CEIDF

32 %

Compte courant associé

64 %

Titres de la CEIDF



Obligations super subordonnées émises par la CEIDF

8 %

28 %

Compte courant associé

SYNTHÈSE DES COMPTES au 31 mai 2026, en euros

BILAN

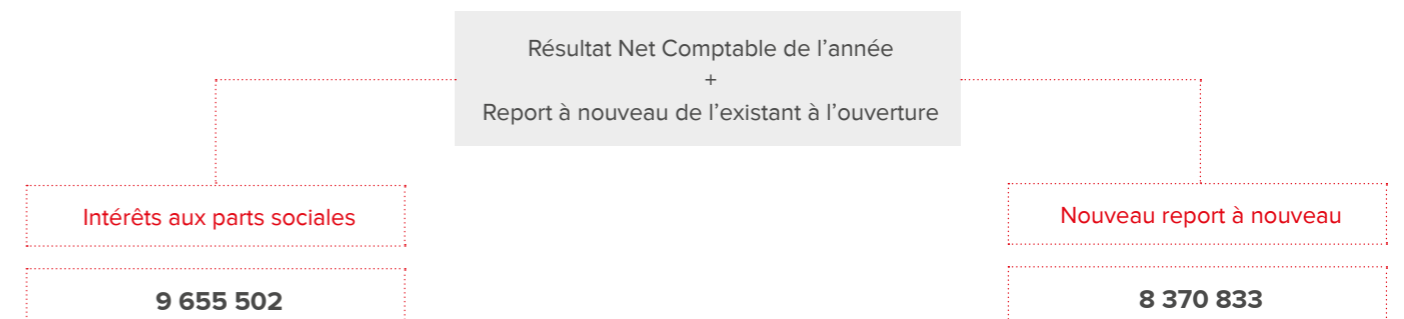
ACTIF		PASSIF	
Partis sociales de la CEIDF	244 184 200	Capital de la SLE souscrit par les sociétaires	404 611 520
Obligations	32 936 060	Report à nouveau existant	7 834 565
Compte courant d'associés	127 491 260	Résultat de l'exercice	10 191 770
		Solde d'impôt dû à la clôture	374 523
Comptes numéraires	18 521 995	Autres	0
Autres	18 949		

COMPTE DE RÉSULTAT

CHARGES		PRODUITS	
Charges externes	38 763	Intérêt des parts émises par la CEIDF	6 104 605
Impôt sur les sociétés	1 458 465	Intérêt et produits financiers (dont produits exceptionnels)	5 584 393

La différence entre les produits et les charges correspond au résultat, soit **10 191 770 €**

AFFECTATION DU RÉSULTAT



COMPTES INDIVIDUELS ANNUELS

au 31 mai 2026, en euros

BILAN

	ACTIF		PASSIF	
	31 mai 2026	31 mai 2025	31 mai 2026	31 mai 2025
ACTIF IMMOBILISÉ			CAPITAUX PROPRES	
Immobilisations financières (titres C.E.)	244 184 200	244 184 200	Capital	404 611 520
			Prime de fusion	138 086
ACTIF CIRCULANT			Réserve statutaire	2 000
Titres super-subordonnés	32 936 060	32 936 060	Report à nouveau	7 834 565
Compte courant associé	127 491 260	118 145 100	Résultat de l'exercice	10 191 770
Disponibilités	18 521 995	18 709 570		
Produits à recevoir	18 949	18 949	DETTES	
Créances Fiscales	0	0	Dettes fiscales	374 523
			Autre passif	0
TOTAL GÉNÉRAL	423 152 464	413 993 879	TOTAL GÉNÉRAL	423 152 464
				413 993 879

COMPTE DE RÉSULTAT

	CHARGES		PRODUITS	
	31 mai 2026	31 mai 2025	31 mai 2026	31 mai 2025
CHARGES D'EXPLOITATION			PRODUITS FINANCIERS	
Autres charges externes	38 763	37 542	Produits des participations	6 104 605
			Intérêts et produits financiers	5 584 393
CHARGES FINANCIÈRES			Produits exceptionnels	0
Impôt sur les sociétés	1 458 465	1 445 253		1 799
TOTAL DES CHARGES	1 497 228	1 482 795	TOTAL DES PRODUITS	11 688 998
				12 216 664
Solde créditeur (Bénéfice)	10 191 770	10 733 869		
TOTAL GÉNÉRAL	11 688 998	12 216 664	TOTAL GÉNÉRAL	11 688 998
				12 216 664

ANNEXE

I. CADRE JURIDIQUE ET FINANCIER

Les Sociétés Locales d'Épargne ont pour objet, dans le cadre des orientations générales de la Caisse d'Épargne et de Prévoyance à laquelle elles sont affiliées, de favoriser la détention la plus large du capital de cette Caisse d'Épargne et de Prévoyance en animant le sociétariat.

À compter du 1^{er} janvier 2000 et conformément aux dispositions de la loi n° 99.532 du 25 juin 1999, les Caisses d'Épargne et de Prévoyance sont agréées en tant que banques coopératives. Leur capital est détenu par les Sociétés Locales d'Épargne à hauteur de 100 %. Les Sociétés Locales d'Épargne ne peuvent pas faire d'opérations de banque et doivent centraliser leurs flux de trésorerie auprès de leur Caisse d'Épargne d'affiliation. À statut coopératif, elles disposent d'un capital variable sous forme de parts sociales détenues par les coopérateurs.

II. INFORMATIONS SUR LES RÈGLES ET PRINCIPES COMPTABLES

Les comptes individuels annuels de la Société Locale d'Épargne Val de Marne sont établis conformément aux dispositions du plan comptable général, à la réglementation de la BPCE et aux instructions de la Caisse d'Épargne Ile-de-France.

L'exercice social a une durée de douze mois, du 1^{er} juin au 31 mai.

En application de l'article 29 des statuts, les comptes individuels annuels sont soumis à l'approbation de la Caisse d'Épargne Ile-de-France, avant la tenue de l'Assemblée Générale de la Société Locale d'Épargne. Le règlement de l'Autorité des normes comptables n°2022-06 a supprimé la notion de transfert de charges. Cette suppression n'a pas de d'impact sur les comptes individuels de l'établissement.

III. FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun évènement significatif n'est intervenu sur l'exercice.

IV. INFORMATIONS SUR LES POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DU RÉSULTAT

■ BILAN : CAPITAL

Le capital est constitué de parts sociales d'une valeur nominale de vingt euros.

Au 31 mai 2026 le capital souscrit s'élève à 404611520 euros, pour un capital autorisé de 1220921 000 euros.

Les demandes de rachats reçues en cours d'exercice, non encore dénouées à la clôture seront communiquées lors de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle.

■ COMPTE DE RÉSULTAT

Le produit des participations qui s'élève à 6104605 euros est constitué des intérêts aux parts sociales reçus de la Caisse d'Épargne Ile-de-France.

Les intérêts financiers sont essentiellement constitués de la rémunération du compte courant d'associés ouvert dans les livres de la Caisse d'Épargne Ile-de-France pour un montant de 3278868.74 euros et de la rémunération des titres super-subordonnés pour un montant de 2305524,19 euros.

Concernant l'impôt sur les sociétés, il est précisé que la SLE bénéficie du taux de taxation réduit de 15 % à hauteur de 42500 euros de résultat, l'excédent étant taxé au taux normal de 25 %.

Les intérêts perçus au titre des parts sociales de la CEIDF relèvent du régime mère fille et bénéficient à ce titre d'une taxation réduite.

La SLE n'est pas assujettie à la contribution additionnelle à l'impôt sur les sociétés de 3,3 %.

■ PROPOSITION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT

Conformément à l'article 8 de la loi n° 99-532 du 25 juin 1999, l'Assemblée Générale Ordinaire de la Caisse d'Épargne Ile-de-France a fixé, pour l'exercice clos le 31 mai 2026 le niveau de rémunération des parts sociales émises par les Sociétés Locales d'Épargne qui lui sont affiliées à 2.5 %.

Le bénéfice de l'exercice clos le 31 mai 2026 s'élève à 10191769.93 euros. Constatant l'existence d'un report à nouveau de 7834564.93 euros, l'Assemblée Générale Ordinaire décide, sur proposition du Conseil d'Administration et du Directoire de la Caisse d'Épargne Ile de France, d'affecter la somme de 18026334.86 euros comme suit :

- à l'intérêt servi aux parts sociales de la SLE : 9655502.18 euros (dont le versement aura lieu le 03 juillet 2026)
- au report à nouveau : 8370832.68 euros



www.societaires-ceidf.fr

Le rapport d'activité de votre SLE
est imprimé sur papier 100% RECYCLÉ
dans la ligne de nos engagements RSE

